

RÉUNION PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIERS
« ENTRE NIVE ET ADOUR »
LUNDI 29 JANVIER 2024
MUSÉE BASQUE – 18H30

COMPTE-RENDU VALIDÉ PAR LE BUREAU ET LE CONSEIL DE QUARTIERS

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!



Bayonne*
BAÏONA-PAYS BASQUE

Ordre du jour : Réalisation d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers

Introduction

1/ Présentation du déroulé de la séance

2/ Échanges et restitutions

Conclusion

Annexe 1 – Liste des participants

Annexe 2 – Tableau retranscrit des échanges de la table ronde 1 : Le vivre ensemble et le lien social

Annexe 3 – Tableau retranscrit des échanges de la table ronde 2 : Les enjeux de la transition écologique et énergétique

Annexe 4 – Tableau retranscrit des échanges de la table ronde 3 : L'identité des quartiers

Annexe 5 – Présentation projetée

La salle est organisée en 3 tables, une pour chacune des 3 thématiques traitées. Chaque participant porte un badge permettant de l'identifier. Chaque table est dotée d'un tableau thématique à remplir, de cartes du territoire du Conseil de quartiers, d'un guide de participation pour la réalisation de l'état des lieux, de gommettes de couleur pour localiser les idées, de papiers et stylos pour la prise de notes.

Introduction

Françoise Brau-Boirie, Adjointe de quartier, souhaite la bienvenue aux Conseillères et Conseillers de quartiers et les remercie pour leur présence.

Elle informe le Conseil de quartiers des membres excusés pour la séance, pour raisons professionnelles ou personnelles : pour le collège habitants, Evelyne Bouté, Marie-France Brouttier, Séverine Capou et Seynabou-Garance Crétois ; pour le collège acteurs locaux : Michaëlla Clapison. Sophie Herrera-Landa et Joseba Erremundeguy, retenus par d'autres obligations, arriveront en retard. Elle annonce aussi le désistement de Claude Jammaerts, membre du collège acteurs locaux en sa qualité de représentant de la galerie des Corsaires. Il est remplacé par Grégory Pradel, membre tiré au sort sur la liste d'attente, qui représente l'association de football australien. Elle lui souhaite la bienvenue. Elle rappelle que Séverine Capou a remplacé Clémentine Alves qui s'était désistée également.

Elle présente David Tollis, Directeur général des services, présent pour répondre aux éventuelles questions du Conseil de quartiers pendant les échanges.

Elle rappelle le calendrier des prochains mois. La réunion d'aujourd'hui est la première étape de la définition de la feuille de route du Conseil de quartiers. Elle a pour objectif de réaliser un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers « Entre Nive et Adour ». Lors de la réunion de février, les premières pistes de propositions seront émises à partir de cet état des lieux. En mars, anciens et nouveaux Conseils de quartiers se rencontreront et pourront échanger sur le travail effectué lors du précédent mandat. En juin, les services de la Ville feront un retour de leurs analyses de faisabilité sur les différentes propositions et le Conseil de quartiers procèdera à la priorisation finale des axes de travail pour en retenir au maximum 5, qui constitueront sa feuille de route pour la durée de son mandat.

1/ Présentation du déroulé de la séance

Elodie Cluzeau, Chargée de mission de la Ville de Bayonne, explique que cette séance contributive est destinée à élaborer un état des lieux du territoire « Entre Nive et Adour » à partir de la manière dont chacun vit, perçoit et ressent ce grand quartier. Ce constat partagé va être élaboré selon les 3 thèmes prévus dans la charte des Conseils de quartiers: le vivre ensemble et le lien social, les enjeux de la transition écologique et énergétique, l'identité des quartiers. Les 3 groupes de travail constitués vont se déplacer à tour de rôle sur chacune des 3 tables rondes thématiques installées, afin de donner leur avis et enrichir les idées au fur et

à mesure. Ils changeront de table ronde toutes les 35 minutes, ce qui représente au total 1h45 de travail collectif.

Elle demande une personne volontaire à chaque table, qui restera sur le même thème pendant toute la durée des échanges pour informer chaque groupe de ce qu'ont dit les précédents, s'assurer que tout le monde puisse prendre la parole puis restituer l'intégralité des échanges de manière synthétique. Elle ajoute que les autres membres du Conseil de quartiers pourront l'aider lors de la restitution, et que tous les échanges et le contenu des tableaux seront retranscrits dans le compte-rendu. Une personne se propose dans chacun des groupes de travail. Elle invite les participants à se représenter avant d'échanger.

Elle explique que les échanges portent sur les forces et les faiblesses du territoire « Entre Nive et Adour ». Pour amorcer les débats et accompagner les échanges, des sous-thématiques sont indiquées dans chacun des tableaux thématiques. Il n'est pas obligatoire de tous les traiter et chaque table peut en ajouter. Différents outils, notamment des cartes en grand format, des vues aériennes, des plans et des données statistiques sur la population, le logement et les emplois à Bayonne sont aussi à disposition sur les tables et sur les murs de la salle. La matière recueillie ce soir sera utilisée en février pour dégager des premières pistes d'axes de travail afin d'améliorer le cadre de vie des quartiers. Elle indique que les élus, David Tollis et elle-même sont présents pour répondre aux éventuelles questions.

Un Conseiller de quartiers demande à quoi servent les gommettes. Elodie Cluzeau répond qu'elles permettent de localiser si nécessaire un point particulier sur une carte lors des échanges en groupe.

Une Conseillère de quartiers demande si le tableau thématique est le même pour les 3 groupes. Elodie Cluzeau répond que le tableau est différent pour chaque table ronde, en fonction du thème, mais qu'il sert aux 3 groupes qui vont se succéder et continuer le travail mené par le groupe précédent.

Une Conseillère de quartiers demande s'il faut remplir les 2 premières colonnes du tableau. Elodie Cluzeau répond qu'ils peuvent remplir les 4 premières colonnes : atouts, contraintes, potentialités et vulnérabilités. Ces notions sont définies dans le guide de participation si besoin de les préciser.

2/ Échanges et restitutions

Pendant 1h45, les participants traitent les trois thèmes en sous-groupes. Ils changent de table toutes les 35 minutes. Une pause est effectuée à l'issue des échanges en tables rondes.

Joseba Erremundeguy, Conseiller municipal auprès du Maire en charge de la relation avec les Conseils de quartiers, s'excuse pour son retard.

Il rappelle que la réunion d'aujourd'hui consiste à relever les points forts et les points faibles, les atouts et les opportunités du territoire du Conseil de quartiers, ce qui permettra, en février, de faire ressortir des propositions concrètes. Il ajoute que les tableaux thématiques pourront être complétés lors de la réunion de février. Il invite les membres du Conseil de quartiers à les prendre en photo pour leur permettre de poursuivre leurs réflexions entre les deux réunions.

Les rapporteurs sont appelés, à tour de rôle, à synthétiser les échanges. La restitution débute par la table 1.

- **Restitution table ronde 1 « Le vivre ensemble et le lien social »**

Les éléments abordés dans cette thématique sont rapportés :

- Les espaces publics et les lieux de rencontre. Les bords de l'Adour, la place Patxa, Mousserolles, la place Saint-André, les nombreux bars et restaurants, l'université, la place Roland Barthes, la plaine d'Ansot sont des atouts. Au niveau des contraintes ressortent : la circulation notamment sur le quai Resplandy, les nombreux bars et restaurants qui provoquent du bruit et impactent le bien vivre ensemble au Petit-Bayonne, le manque de piétonnisation du Petit-Bayonne, la place Saint-André qui ne sert pratiquement que de parking et où la circulation piétonne est assez compliquée, la place Patxa parfois « mal fréquentée ». L'aménagement de Mousserolles constitue une potentialité, tout comme la place Saint-André et la place Roland Barthes, laquelle présente des problèmes de drainage et d'insalubrité.
- Les commerces et les services. Les nombreux commerces indépendants installés au Petit-Bayonne sont un atout. Au niveau des contraintes figurent la concentration des commerces sur le Petit-Bayonne et leur présence moins importante dans les autres quartiers, le manque de lien entre la cité et l'université, l'annexion de l'espace public par les bars et les restaurants par exemple par certaines peñas les jours de match, le manque des commerces de bouche (boulangerie, poissonnerie, boucherie, etc.) et la sur-représentation des bars et des restaurants dans le Petit-Bayonne. Les commerces vides à exploiter, le droit de préemption commerciale, un accompagnement à l'installation de commerces mis en place par la Ville sont les potentialités identifiées.
- Les équipements publics. Des écoles sont présentes et une école va se construire au Prissé. Sont des atouts : le trinquet Saint-André, le bowling, les terrains de sport de la plaine d'Ansot. Parmi les contraintes figurent le manque d'équipements sportifs (gymnases, terrains de foot) notamment au Prissé où des logements vont être construits sur le terrain de foot, le manque d'espaces pour créer ce type d'équipements, le manque de toilettes publiques et le manque d'équipements publics dans les nouveaux quartiers (Prissé, Belharra). Le city stade et les parcours de santé sont des potentialités.

- La vie culturelle. Seuls des atouts sont ressortis : le Magnéto, le musée Basque, Léo Lagrange, le cinéma, les galeries d'art, le trinquet, le Muséum de la plaine d'Ansot.
- La vie associative. Le territoire compte de nombreuses associations et peñas, Léo Lagrange et la maison des associations (MDA). Aucune contrainte ou potentialité n'a été évoquée.
- La place des enfants, des jeunes, des adultes et des retraités. Le manque d'aires de jeux pour les enfants, la problématique du relogement des personnes âgées habitant le Petit-Bayonne qui ne peuvent plus monter les escaliers, le manque d'espaces communs pour les personnes âgées et d'espace intergénérationnel ont été mentionnés.
- La place des femmes et des hommes. La prévention et la sécurité des femmes lors des fêtes, la traversée de Mousserolles qui peut être « dangereuse » la nuit pour les femmes ont été évoquées.
- La place des personnes présentant un handicap physique ou cognitif. Les contraintes identifiées sont : une circulation difficile en fauteuil dans le centre-ville, l'accessibilité des commerces et des logements, la navette parfois inaccessible aux fauteuils roulants, le manque de rampes d'accès, les parkings anarchiques sur les trottoirs qui empêchent la circulation.
- Les animaux domestiques. Sont ressortis : le manque d'espaces réservés aux chiens, les chiens non tenus en laisse et les incivilités récurrentes notamment sur la place Roland Barthes où ils sont nombreux.
- Les animations. Ce sujet est celui qui a fait le plus parler. Les animations sont nombreuses (fêtes de Bayonne, foire au jambon, Paséo), ce qui peut constituer un atout, mais aussi un inconvénient. Beaucoup d'animations entraînent beaucoup de bruits (cacophonie, sonorisation), une surpopulation, des parkings anarchiques, des incivilités et des problèmes de comportement. La fermeture de la porte Mousserolles pendant les fêtes a été évoquée. La potentialité de faire participer les habitants à la commission extramunicipale des fêtes a été émise. Parmi les vulnérabilités figurent la pollution engendrée par les évènements, les parkings, etc.
- Les solidarités. La ville est plutôt solidaire avec la banque alimentaire, la table du soir. La navette est jugée par certains comme une navette touristique, un « lieu » de solidarité pour les personnes âgées qui l'empruntent.

DÉFINITION DE LA FEUILLE DE ROUTE DU CONSEIL DE QUARTIERS - ÉTAPE 1 (JANVIER) : ÉTAT DES LIEUX - TABLE 1 : LE VIVRE ENSEMBLE ET LE LIEN SOCIAL

TABLE 1	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ÉTAPE 2 (FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
	Le vivre ensemble et le lien social	Atouts du territoire du Conseil de quartiers	Potentialités du territoire du Conseil de quartiers	Vulnérabilités du territoire du Conseil de quartiers	Quels objectifs pour répondre à quels enjeux ?
Les espaces publics, les lieux de rencontre	<ul style="list-style-type: none"> • Parc Mousserolles / Parc Nive / Parc de la Nive • Parc de la Nive • Parc de la Nive • Parc de la Nive 	<ul style="list-style-type: none"> • Contraintes d'accessibilité • Accès aux services (bibliothèque, centre social, etc.) • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) • Sécurité (éclairage, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Revégétaliser les trottoirs • Aménager des espaces publics • Améliorer l'accessibilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité (éclairage, etc.) • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) 	
Les commerces et services, les lieux d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> • Commerces de proximité • Services à domicile 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) • Sécurité (éclairage, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accessibilité • Aménager des espaces publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité (éclairage, etc.) • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) 	
Les équipements publics (jeux, écoles, sport, culture...)	<ul style="list-style-type: none"> • Équipements sportifs • Équipements culturels 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) • Sécurité (éclairage, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accessibilité • Aménager des espaces publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité (éclairage, etc.) • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) 	
La vie culturelle	<ul style="list-style-type: none"> • Activités culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) • Sécurité (éclairage, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accessibilité • Aménager des espaces publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité (éclairage, etc.) • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) 	
La vie associative	<ul style="list-style-type: none"> • Associations 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) • Sécurité (éclairage, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accessibilité • Aménager des espaces publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité (éclairage, etc.) • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) 	
La place des enfants, des jeunes, des adultes, des retraités	<ul style="list-style-type: none"> • Services à domicile 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) • Sécurité (éclairage, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accessibilité • Aménager des espaces publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité (éclairage, etc.) • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) 	
La place des femmes et des hommes		<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) • Sécurité (éclairage, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accessibilité • Aménager des espaces publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité (éclairage, etc.) • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) 	
La place des personnes présentant un handicap physique ou cognitif		<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) • Sécurité (éclairage, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accessibilité • Aménager des espaces publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité (éclairage, etc.) • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) 	
La place des animaux domestiques		<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) • Sécurité (éclairage, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accessibilité • Aménager des espaces publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité (éclairage, etc.) • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) 	
Les animations	<ul style="list-style-type: none"> • Activités culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) • Sécurité (éclairage, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accessibilité • Aménager des espaces publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité (éclairage, etc.) • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) 	
La solidarité	<ul style="list-style-type: none"> • Services à domicile 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) • Sécurité (éclairage, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accessibilité • Aménager des espaces publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité (éclairage, etc.) • Qualité de l'espace public (propreté, entretien, etc.) 	

Notes table ronde 1 : Le vivre ensemble et le lien social (tableau retranscrit en annexe 2)

- Restitution table ronde 2 « Les enjeux de la transition écologique et énergétique »

Les éléments abordés dans cette thématique sont rapportés :

- La nature en ville. Parmi les atouts figurent le parc Mousserolles, poumon vert du quartier, les berges de l'Adour et de la Nive, la plaine d'Ansot et l'espace situé entre le Prissé et l'Adour. La contrainte d'une forte minéralisation des rues du Petit-Bayonne amène plusieurs potentialités : revégétaliser en utilisant des bacs ou des pots de fleurs pour redélimiter les trottoirs qui ont disparu avec la remise à niveau des rues, enlever du revêtement, planter des treilles et des câbles transversaux dans les rues pour y faire pousser des plantes grimpantes, végétaliser des murs. L'entretien des plantes crée une vulnérabilité.
- La biodiversité urbaine. Des bacs à compost sont installés place Roland Barthes. Cette idée est à généraliser dans tout le Petit-Bayonne et pourquoi pas dans les autres quartiers. Des potentialités ont été identifiées : comme au Canada, distribuer des sacs pour les biodéchets et les récupérer pour en faire du compost (traçabilité de ces sacs). Éduquer les populations sur l'entretien du compost et le fonctionnement du composteur constitue des vulnérabilités.
- L'éclairage public. L'éclairage de nuit de la piste cyclable qui longe l'Adour est un atout. L'éclairage moins bon pendant les travaux rue Jacques Laffitte a été cité comme une

contrainte. Les potentialités identifiées sont : la sécurisation du parc Mousserolles grâce à plus de lumières, l'installation de détecteurs de mouvement sur les lampadaires qui fonctionneraient à partir de 2h00 du matin quand l'éclairage normal s'arrête, l'alimentation de l'éclairage par le photovoltaïque si ce système est possible et pas trop cher.

- Les déplacements. Les 2 belles pistes cyclables structurantes sur l'avenue Resplandy et la rue Duvergier de Hauranne sont des atouts. Au niveau des contraintes figurent le manque d'un morceau de piste cyclable (50 mètres) pour accéder au Petit-Bayonne et au Grand-Bayonne, la traversée d'ouvrages fortifiés à intégrer notamment l'escalier de Mousserolles qui est difficile à passer en vélo à la montée comme à la descente surtout pour les enfants, le quartier Limpou qui sert d'itinéraire de délestage quand la rue Duvergier de Hauranne est embouteillée et où les voitures roulent à grande vitesse, le problème de partage de l'espace public entre piétons, vélos, scooters et motos (avenue Resplandy et vers Saint-Pierre d'Irube). Les potentialités proposées sont : créer les 50 mètres de piste cyclable manquants, réidentifier le chemin de Chala pour connecter les quartiers Limpou et Prissé à la plaine d'Ansot, à pied ou en vélo.
- Le stationnement. Les parkings à Mousserolles et Resplandy sont des atouts. Le stationnement sauvage à Mousserolles, notamment lors des matchs, a été relevé. Le plot rétractable situé en face de la loge du parc Mousserolles ne fonctionne plus, ce qui entraîne du stationnement entre la Baïona Banda et Léo Lagrange. Dans le Petit-Bayonne, le manque de parkings dédiés aux 2 roues a été noté. La potentialité proposée est de remettre le plot rétractable à la porte Mousserolles.
- Les transports urbains. Les lignes de bus 5 et 30 partent du centre-ville vers Cassin à 2 ou 3 minutes d'intervalle. Mais il faut attendre une vingtaine de minutes entre le passage de chaque bus. Le cadencement de ces deux lignes qui se superposent est une contrainte. Le parking de Glain est bien desservi par les navettes, mais les quartiers Mousserolles, Prissé et Belharra, qui sont sur les hauteurs et ont donc potentiellement plus besoin des navettes, ne sont pas desservis. Il n'est plus possible d'aller à la plage avec un bus direct, il faut obligatoirement passer par la place des Basques. La potentialité du transport fluvial a été évoquée. Les expériences dans ce domaine ont apparemment été très positives pour les utilisateurs. Ce transport fluvial pourrait aller jusqu'au rond-point de l'autoroute où les personnes pourraient se garer pour venir dans Bayonne. Le transport ferroviaire pourrait aussi être amélioré et développé avec de nouvelles gares à Mousserolles ou à Cassin.
- Le logement (performance énergétique). Les règles contraignantes de la communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB) concernant Airbnb sont un atout. Les contraintes citées : le problème de l'installation de panneaux photovoltaïques dans le périmètre des remparts soumis à l'architecte des bâtiments de France (ABF), le diagnostic de performance énergétique (DPE) dans l'habitat ancien, le problème des Airbnb et du

logement étudiant, le problème de l'habitat ancien. Les vulnérabilités sont inhérentes à la particularité de la ville médiévale.

- L'évolution urbaine. L'espace de jeux pour enfant de Belharra est un atout. Mais le tour de cet espace est en déshérence. Dans les contraintes figurent : le manque d'espaces de jeux pour enfants de 8 ans à l'adolescence et plus largement d'espaces d'activités et de loisirs, l'amélioration des connexions interquartiers (Limpou vers la Floride, Mousserolles vers Saint-Esprit, piste cyclable pour connecter la piste cyclable rue Duvergier de Hauranne au pont de fer, une connexion pour aller à la plage). Les potentialités identifiées sont : enterrer les lignes électriques (une ligne électrique est tombée rue Poydenot), réserver des terrains pour des espaces communs et des activités partagées, réhabiliter l'entourage de l'espace de jeux de Belharra.

Joseba Erremundeguy indique que certains points évoqués comme celui de la borne rétractable défectueuse peuvent être traités rapidement en dehors des Conseils de quartiers, via le dispositif « Les élus à votre écoute » qui traite des problématiques du quotidien. Ces éléments ont été notés et seront transmis aux services pour traitement.

Un Conseiller de quartiers constate que le parking situé en haut de la porte Mousserolles, très pratique pour aller en ville, est toujours plein. Il demande pourquoi y conserver un espace réservé aux bus alors qu'il n'y a pas assez de places pour les habitants. Un Conseiller de quartiers répond que cet espace réservé et sécurisé a été mis en place pour les transports scolaires qui auparavant stationnaient le long de l'église Saint-André, ce qui générait des difficultés de circulation et ne protégeait pas les enfants. Joseba Erremundeguy confirme.

Conseil de quartiers

DÉFINITION DE LA FEUILLE DE ROUTE DU CONSEIL DE QUARTIERS - ÉTAPE 1 (JANVIER) : ÉTAT DES LIEUX - TABLE 2 : LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

TABLE 2	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ETAPE 2 (FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL	
	Les enjeux de la transition écologique et énergétique	Atouts du territoire du Conseil de quartiers	Contraintes du territoire du Conseil de quartiers	Potentialités du territoire du Conseil de quartiers	Vulnérabilités du territoire du Conseil de quartiers	Quels objectifs pour répondre à quels enjeux ?
La nature en ville	Plus d'espaces verts pour les habitants Espace vert Espace vert	Verte accessible à tous les habitants	Manque d'espaces verts pour les habitants Espace vert Espace vert	Manque d'espaces verts pour les habitants Espace vert Espace vert	Manque d'espaces verts pour les habitants Espace vert Espace vert	
La biodiversité urbaine	Manque de biodiversité Espace vert Espace vert	Manque de biodiversité Espace vert Espace vert	Manque de biodiversité Espace vert Espace vert	Manque de biodiversité Espace vert Espace vert	Manque de biodiversité Espace vert Espace vert	
L'éclairage (public)	Manque d'éclairage public Espace vert Espace vert	Manque d'éclairage public Espace vert Espace vert	Manque d'éclairage public Espace vert Espace vert	Manque d'éclairage public Espace vert Espace vert	Manque d'éclairage public Espace vert Espace vert	
Les déplacements (piétons, trottinettes, cycles, deux roues, voitures)	Manque de déplacements Espace vert Espace vert	Manque de déplacements Espace vert Espace vert	Manque de déplacements Espace vert Espace vert	Manque de déplacements Espace vert Espace vert	Manque de déplacements Espace vert Espace vert	
Le stationnement (cycles, deux roues, voitures)	Manque de stationnement Espace vert Espace vert	Manque de stationnement Espace vert Espace vert	Manque de stationnement Espace vert Espace vert	Manque de stationnement Espace vert Espace vert	Manque de stationnement Espace vert Espace vert	
Les transports (urbains)	Manque de transports urbains Espace vert Espace vert	Manque de transports urbains Espace vert Espace vert	Manque de transports urbains Espace vert Espace vert	Manque de transports urbains Espace vert Espace vert	Manque de transports urbains Espace vert Espace vert	
Les logements (performance énergétique)	Manque de logements performants Espace vert Espace vert	Manque de logements performants Espace vert Espace vert	Manque de logements performants Espace vert Espace vert	Manque de logements performants Espace vert Espace vert	Manque de logements performants Espace vert Espace vert	
Les évolutions urbaines	Manque d'évolutions urbaines Espace vert Espace vert	Manque d'évolutions urbaines Espace vert Espace vert	Manque d'évolutions urbaines Espace vert Espace vert	Manque d'évolutions urbaines Espace vert Espace vert	Manque d'évolutions urbaines Espace vert Espace vert	

...
- Groupe 2
- Groupe 3
- Groupe 4

Notes table ronde 2 : Les enjeux de la transition écologique et énergétique (tableau retranscrit en annexe 3)

- **Restitution table ronde 3 « L'identité des quartiers »**

Les éléments abordés dans cette thématique sont rapportés :

Les caractéristiques géographiques. L'accessibilité à l'autoroute, l'accessibilité piéton, les pistes cyclables (Prissé et Resplandy) pas mal fréquentées, l'ascenseur du pont du chemin de fer qui relie 2 quartiers et est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) malgré la côte à monter, constituent des atouts. Les contraintes relevées sont : beaucoup d'engorgements, des lignes de bus sans voie dédiée donc non prioritaires, des infrastructures saturées, la pollution, des voies à mobilité douce assez souvent dangereuses, l'absence de rampe pour accéder à l'escalier de la porte de Mousserolles et un trottoir difficilement accessible aux fauteuils, le mauvais état de l'ascenseur du pont du chemin de fer, assez souvent hors service. Au niveau des potentialités figurent : une navette de bus axe Resplandy avec la question du stationnement et de l'engorgement en l'absence de voie dédiée, la navette fluviale testée puis arrêtée faute d'utilisateurs, la prolongation de la piste cyclable afin de donner un total accès à l'ascenseur du pont du chemin de fer. La navette fluviale génère aussi des vulnérabilités tout comme l'ascenseur qui ne permet pas l'accès en haut du quartier et qui est souvent détérioré notamment par les scooters qui l'utiliseraient.

- L'histoire. L'histoire est riche et le patrimoine très important. Une exposition de voitures historiques peut être visitée. Au niveau des contraintes, cette histoire est peu mise en valeur. Mais un livre intitulé « Petit-Bayonne, les rues et les métiers d'antan » de Claude Jammaerts existe. Un affichage situé rue d'Espagne retrace l'histoire. Le quartier pourrait être valorisé grâce à ce livre ou des actions. La mise en valeur de l'histoire du Petit-Bayonne a été notée dans les potentialités.
- La population. Elle est très diversifiée, des jeunes aux seniors. L'intergénérationnelle fonctionne bien. Le maintien à domicile, difficile pour les personnes âgées ou handicapées, fait partie des contraintes. Il est peut-être lié aux emplois du domaine social, peu ou pas valorisés.
- Le patrimoine architectural. Des chasses au trésor et des visites organisées par l'office du tourisme sont proposées pour le découvrir. La communication est vue comme une contrainte, comme évoquée pour Léo Lagrange lors de l'organisation d'une conférence. La difficulté d'informer des événements et de mobiliser limite le développement du patrimoine.
- Le patrimoine naturel et paysager. Le territoire a tout avec Mousserolles, Prissé et la plaine d'Ansot. Peu de fléchages permettent la découverte et l'utilisation de ces espaces, et les places handicapées sont souvent occupées par des personnes sans macaron. Les potentialités identifiées sont : le fléchage de ces zones pour améliorer leur utilisation et la qualité de vie des habitants, envisager une liaison entre Saint-Pierre d'Irube et la plaine d'Ansot selon l'évolution future de ce lieu en réserve

naturelle, une réflexion sur un nouvel aménagement du quai Resplandy. Des dégradations visibles sur de nombreux aménagements sont signalées, mais il faut y réfléchir pour valoriser le patrimoine naturel et paysager.

- Les monuments et équipements emblématiques. Rien n'a été indiqué dans cette partie.
- Les attractions. Des espaces existent, mais ils ne sont pas aménagés. L'insécurité et les nuisances font aussi partie des contraintes relevées. Le parking de la salle Napoléon a été identifié comme une potentialité pour développer un espace collectif. Reste à savoir à qui il appartient.

David Tollis indique que des nuisances répétées, générées par l'activité de cette salle, sont constatées depuis un certain temps. Un rendez-vous est prévu la semaine prochaine avec les exploitants pour essayer de mettre un terme à cette situation. Le Conseil de quartiers sera tenu informé de la domanialité du parking après vérification, lors de la prochaine réunion.

- Les animations et les commerces. Le fronton de la place Patxa est inutilisé la plupart du temps. Il manque des animations pour l'occuper et le rendre familial. Au niveau des potentialités, des espaces existent pour placer des mini terrains sportifs comme celui situé derrière la prison à Saint-Esprit. Des vulnérabilités ont été mentionnées : le manque d'activités et d'animations hors bars, l'absence de commerces au Prissé et le manque d'équipements, l'absence de boulangerie au Petit-Bayonne, l'absence de fronton à Mousserolles.
- Les emplois. Le territoire compte beaucoup d'emplois de service et d'importants employeurs (hôpital, Belharra et Cam de Prats, la restauration, la faculté, les lycées, les musées et les artisans) qui ont une priorité pour accéder à des pas de porte. Les espaces de développement économique dans les futurs nouveaux quartiers ont été cités en potentialité.

Un Conseiller de quartiers évoque la valorisation de la porte Mocoron et de l'espace présent dessous. Il parle aussi de l'église Saint-André, espace à la fois de culte et potentiellement culturel, qui se trouve dans un état intérieur et extérieur plus qu'inquiétant. L'état des 2 orgues classés, l'un au titre du patrimoine jacquaire et l'autre parce qu'il a été offert par le couple impérial, est consternant.

Un Conseiller de quartiers mentionne les scooters qui prennent l'ascenseur du pont de fer et qui roulent à toute vitesse sur ce pont. Les barrières mises en place n'ont pas été efficaces. Il ne sait plus quoi faire pour ce problème. Joseba Erremundeguy répond que la Ville est interpellée tous les mois pour l'ascenseur, lequel tombe en panne parce que les scooters le prennent malgré les dispositifs posés pour dissuader leur passage. La société d'entretien intervient systématiquement, mais cela reste un fléau. Un Conseiller de quartiers demande si un radar pourrait être installé pour verbaliser les scooters qui roulent à plus de 30 km/h.

Annexe 1 - Liste des participants



CONSEIL DE QUARTIERS "ENTRE NIVE ET ADOUR" RÉUNION DU LUNDI 29 JANVIER 2024 - 18H30 - MUSÉE BASQUE

Par ordre alphabétique

FEUILLE DE PRÉSENCE

COLLEGE HABITANT.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	SIGNATURE
Madame	Bouté	Évelyne	Prissé	<i>Excusée</i>
Madame	Broutier	Marie-France	Mousserolles	<i>Excusée</i>
Madame	Capou	Séverine	Mousserolles	<i>Excusée</i>
Madame	Crétois	Seynabou-Garance	Petit Bayonne	<i>Excusée</i>
Madame	Ducassou Ferrandière	Catherine	Mousserolles	<i>Présente</i>
Monsieur	Dupouy	Thierry	Resplandy	<i>Présent</i>
Madame	Gaude	Nadine	Prissé	<i>Présente</i>
Monsieur	Goldzak	Guillaume	Mousserolles	<i>Présent</i>
Madame	Hounie	Christelle	Petit Bayonne	<i>Présente</i>
Monsieur	Ibarzo	Jérôme	Mousserolles	<i>Présent</i>
Monsieur	Imirizaldu	Lionel	Petit Bayonne	<i>Présent</i>
Monsieur	Kolmann	Tristan	Prissé	<i>Présent</i>
Monsieur	Lafitte-Narran	Frédéric	Resplandy	<i>Présent</i>
Madame	McMane	Aralynn	Petit Bayonne	<i>Présente</i>
Monsieur	Ranchou	Richard	Petit Bayonne	<i>Présent</i>
Monsieur	Roux	Willy	Prissé	<i>Présent</i>
COLLEGE ACTEURS LOCAUX				
ASSOCIATIONS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Madame	Clapisson	Michaella	Les Bascos	<i>Excusée</i>
Monsieur	Dassié	Michel	Bayonne Centre Ancien	<i>Présent</i>
Madame	Gerbaud	Émilie	Art Émotion	<i>Présente</i>
Monsieur	Pradel	Grégory	Football australien	<i>Présent</i>
Monsieur	Renaud	Yannick	Association citoyenne du Petit Bayonne, Mousserolles et Resplandy	<i>Présent</i>
Madame	Taillandier	Monique	Club Léo Lagrange	<i>Présente</i>
PROFESSIONNELS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Madame	Bazerque	Cécile	CEPALABA	<i>Présente</i>
Monsieur	Colmet	Hervé	Cabinet Avocat Colmet-Bonnet	<i>Présent</i>
COLLEGE ELU.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	FONCTION	SIGNATURE
Madame	Brau-Boirie	Françoise	Adjointe de quartier	<i>Présente</i>
Madame	Zittel	Julie	Conseillère municipale de la majorité	<i>Présente</i>
Monsieur	Erremundeguy	Joseba	Conseiller municipal délégué en charge de la relation avec les Conseils de quartiers	<i>Présent</i>
Madame	Herrera-Landa	Sophie	Conseillère municipale membre de la minorité	<i>Présente</i>

Participaient également David Tollis – Directeur général de services et Elodie Cluzeau - Chargée de mission, Ville de Bayonne

Annexe 2 – Tableau retranscrit des échanges de la table ronde 1 : Le vivre ensemble et le lien social

TABLE 1	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ETAPE 2(FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
	Atouts du territoire du Conseil de quartiers	Contraintes du territoire du Conseil de quartiers	Potentialités du territoire du Conseil de quartiers	Vulnérabilités du territoire du Conseil de quartiers	Quels objectifs pour répondre à quels enjeux ?
Le vivre ensemble et le lien social					
Les espaces publics, les lieux de rencontre	Bords de l'Adour / Place Patxa / Mousserolles remparts Nombreux bars / restaurants Place Saint-André Université Place Roland Barthes	Circulation Resplandy Nombreux bars / restaurants (bien vivre ensemble) bruits Petit-Bayonne Plus de piétonisation au Petit-Bayonne Parking Saint-André Circulation piéton (Saint-André) Parking Patxa + fréquentation mauvaise	Mousserolles aménagement Saint-André à végétaliser Lieu silence Roland Barthes (aménagement)	Drainage Roland Barthes	
Les commerces et services, les lieux d'échanges	Nombreux au Petit-Bayonne Commerces indépendants nombreux	Manque boulangerie et alimentaire Concentration des commerces au Petit-Bayonne Manque lien entre cité et université Annexion espace public par bars / restaurants (axe Marengo peña BOC) Sur-représentation bars /restaurants Petit-Bayonne	Commerces vides à exploiter Rachat fonds de commerce pour diversité commerce Droit de préemption commerciale Accompagnement installation		
Les équipements publics (jeux, écoles, sport, culture...)	Ecoles en nombre / nouvelle école du Prissé Trinquet Saint-André / bowling Plaine d'Ansot	Aucun équipement sportif (terrain foot / gymnase) plaine d'Ansot Toilettes publiques (manque) Nouveaux espaces Manque fronton Mousserolles	City stade Parcours santé Equipement public avec nouveaux quartiers	Place	
La vie culturelle	Magnéto / musée Basque / Léo Lagrange / Cinéma Galerias arts / Trinquet / maison des Barthes				
La vie associative	Léo Lagrange Maison des associations Nombreuses associations et peñas				
La place des enfants, des jeunes, des adultes, des retraités		Manque aires de jeux Relogement personnes âgées Manques espaces communs personnes âgées et transgénérationnel)			
La place des femmes et des hommes		Place femmes lors des fêtes Prévention / insécurité pour les femmes			

TABLE 1	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ETAPE 2(FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
Le vivre ensemble et le lien social	Atouts du territoire du Conseil de quartiers	Contraintes du territoire du Conseil de quartiers	Potentialités du territoire du Conseil de quartiers	Vulnérabilités du territoire du Conseil de quartiers	Quels objectifs pour répondre à quels enjeux ?
		Point alerte : traversée Mousserolles (cas agression)			
La place des personnes présentant un handicap physique ou cognitif		Circulation au centre historique Logement accessibilité Navette accessibilité transports Rampes d'accès Parking anarchique (2 roues, ...) Ascenseurs interdits Accès fauteuil / porte Mousserolles escalier			
La place des animaux domestiques		Manque espaces pour les chiens Chiens non tenus en laisse Roland Barthes Incivilités			
Les animations	Nombreuses animations (Paséo, fêtes de Bayonne, foire au jambon, lanternes, etc.)	Trop animations (bruits) / surpopulation lors des festivités Cacophonie / sonorisation lors des fêtes Fermeture porte Mousserolles lors des fêtes Parking fêtes de Bayonne anarchique Comportements incivilités	Mousserolles (visibilité) Habitants participation à un collège / commission extra-municipale	Pollutions diverses Parking anarchique Taille ville	
La solidarité	Ville solidaire / habitants Table du soir Banque alimentaire Navette touristique				

Annexe 3 – Tableau retranscrit des échanges de la table ronde 2 : Les enjeux de la transition écologique et énergétique

TABLE 2	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ETAPE 2(FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
Les enjeux de la transition écologique et énergétique	Atouts du territoire du Conseil de quartiers	Contraintes du territoire du Conseil de quartiers	Potentialités du territoire du Conseil de quartiers	Vulnérabilités du territoire du Conseil de quartiers	Quels objectifs pour répondre à quels enjeux ?
La nature en ville	Parc Mousserolles -> poumon vert du quartier Berges de l'Adour et Nive Plaine d'Ansot Espace Prissé / Adour	Forté minéralisation des rues du Petit-Bayonne	Revégétaliser (jardinière) pour délimiter les trottoirs Enlever du revêtement Planter des treilles et câbles transversaux dans les rues pour y mettre des plantes grimpanes Murs végétalisés dans le Petit-Bayonne	Entretien des plantes	
La biodiversité urbaine	Généraliser les bacs à compost dans tous les quartiers (en plus de la place Roland Barthes)		Faire comme au Canada – distribuer des sacs pour les biodéchets et les récolter (code barre)	Eduquer la population sur l'entretien du compost et sur son utilisation	
L'éclairage (public)	Eclairage de nuit de la piste cyclable qui longe l'Adour	Rajouter l'éclairage sur Jacques Laffitte	Sécurisation du parc Mousserolles avec plus de lumière Montage de détecteurs de mouvement sur les lampadaires qui fonctionneraient à partir de 2 h Alimentation éclairage par le photovoltaïque		
Les déplacements (piétons, trottinettes, cycles, deux roues, voitures)	2 pistes cyclables structurantes : Resplandy – Duvergier de Hauranne	Ouvrages fortifiés classés Rue sans piste cyclable pour accéder au Petit-Bayonne depuis Mousserolles Le quartier Limpou sert de délestage lorsque Duvergier de Hauranne est embouteillé	Créer les derniers 50 mètres de piste cyclable pour entrer dans le Petit-Bayonne Réidentifier le chemin de Chala pour connecter en vélo / piétons Prissé et Ansot	Problème de partage de l'espace public entre piétons, vélos, scooters, motos...à certains endroits – Resplandy – Saint-Pierre-d'Irube, etc.	
Le stationnement (cycles, deux roues, voitures)	Parking gratuit à Mousserolles / Resplandy	Stationnement sauvage parc Mousserolles Manque parking dédié 2 roues (vélo et scooter) dans le Petit-Bayonne	Remettre le plat rétractable au milieu de la porte Mousserolles Déplacement du problème de stationnement lors des matchs		
Les transports (urbains)	2 lignes de bus du centre à Cassin Parking Glain bien desservi par les navettes	Mauvais cadencement de ces 2 lignes qui se superposent Quartier Mousserolles, Prissé et Belharra (en hauteur) ne sont pas connectés On ne peut plus aller à la plage par un bus direct. Il faut passer par la place des Basques	Transport fluvial (essais rond-point de l'autoroute jusqu'à la mairie) Transport ferroviaire		
Les logements (performance énergétique)	Règles contraignantes de l'Agglo sur les Airbnb	Problème pour installer des panneaux photovoltaïques dans le périmètre des remparts (soumis à l'ABF)		Particularité de la ville médiévale	

TABLE 2	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ETAPE 2(FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
Les enjeux de la transition écologique et énergétique	Atouts du territoire du Conseil de quartiers	Contraintes du territoire du Conseil de quartiers	Potentialités du territoire du Conseil de quartiers	Vulnérabilités du territoire du Conseil de quartiers	Quels objectifs pour répondre à quels enjeux ?
		Problème des DPE dans l'habitat ancien Problème des airbnb, du logement étudiant Problème de l'état de l'habitat ancien			
Les évolutions urbaines	*Espace de jeux pour enfants	Améliorer les connections interquartiers (Limpou -> Floride et Mousserolles -> Saint-Esprit)	Enterrer les lignes électriques Réserver des terrains pour des espaces communs et des activités partagées *Développer les alentours de cet espace de jeux Manque d'espace d'activité loisir pour les 8 ans -> ado		

Observations : Groupe 1 / Groupe 2 / Groupe 3

Annexe 4 – Tableau retranscrit des échanges de la table ronde 3 : L'identité des quartiers

TABLE 3	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ETAPE 2(FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
	L'identité des quartiers	Atouts du territoire du Conseil de quartiers	Contraintes du territoire du Conseil de quartiers	Potentialités pour le territoire du Conseil de quartiers	Vulnérabilités pour le territoire du Conseil de quartiers
Les caractéristiques géographiques (topographie, hydrographie, infrastructures)	<p>Accessibilité autoroute – Prissé + Resplandy</p> <p>Accessibilité à pieds – piste cyclable existante</p> <p>Ascenseur du pont chemin de fer. Relie 2 quartiers – accessibilité personnes à mobilité réduite</p>	<p>Engorgement – infrastructures saturées</p> <p>Ligne bus -> non prioritaire - Pollution</p> <p>Voies mobilités douces (vélo – piéton) sont dangereuses</p> <p>Ascenseur du pont de chemin de fer en mauvais état et assez souvent hors service. Hors il est sur la vélodyssée.</p> <p>Mousserolles – manque une rampe pour compléter l'accès le trottoir n'étant pas accessible aux fauteuils</p>	<p>Navette bus (axe Resplandy) avec questionnement sur parking (côté Lahonce) // Fluvial (a été en test pendant 3-4 ans. Arrêtée par faute d'utilisateurs)</p> <p>Une commission mobilité se met en place extramunicipale (l'hôpital, gros employeur, devrait être intégré)</p> <p>Il serait envisageable de prolonger la piste cyclable du rond-point Porteteny au pont de fer)</p>	<p>Engorgement</p> <p>Pollution importante</p> <p>Fluvial initiative arrêtée.</p> <p>Financement par taxe transport entreprises</p> <p>Saturation surtout le week-end et vacances scolaires</p> <p>L'ascenseur facilite la traversée, mais pas l'accès au haut du quartier. Il est détérioré notamment par les scooters</p>	
L'histoire	<p>Histoire riche – patrimoine important</p> <p>Exposition garage voitures historiques</p>	<p>Peu de mise en valeur (exemple rue d'Espagne)</p> <p>Rue Panneceau</p> <p>Petit-Bayonne</p> <p>Historique existe dans un livre « Petit-Bayonne les rues et les métiers d'antan » de Claude Jammaerts (propriétaire galerie des Corsaires)</p>	<p>Mettre en valeur d'histoire Petit-Bayonne</p>		
La population	<p>Très diversifiée (jeunes, séniors)</p> <p>Intergénérationnel</p>	<p>Maintien à domicile difficile pour personnes handicapées ou âgées</p>		<p>Emplois non valorisés dans le domaine social</p>	
Le patrimoine architectural	<p>Chasses au trésor</p> <p>Léo Lagrange conférence patrimoine</p> <p>Visites</p> <p>Cages d'escaliers cours intérieures <-> visite office du tourisme</p>	<p>Léo Lagrange communication difficile. Informer et mobiliser.</p>			
Le patrimoine naturel et paysager	<p>Plaine d'Ansot</p> <p>Prissé - Mousserolles</p>	<p>Pas de fléchage permettant la découverte et l'utilisation de ces espaces</p> <p>Places mobilité réduite utilisée par des voitures sans macaron</p>	<p>Zones à flécher pour améliorer la qualité de vie</p> <p>Saint-Pierre-d'Arube – jonction plaine d'Ansot</p> <p>En réflexion sur nouvel aménagement Resplandy</p>	<p>Réserver des aménagements pour les citoyens communautaires</p> <p>Vivre ensemble</p>	

TABLE 3	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ETAPE 2(FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
L'identité des quartiers	Atouts du territoire du Conseil de quartiers	Contraintes du territoire du Conseil de quartiers	Potentialités pour le territoire du Conseil de quartiers	Vulnérabilités pour le territoire du Conseil de quartiers	Quels objectifs pour répondre à quels enjeux ?
				Dégradations potentielles des espaces de détente aménagés	
Les monuments ou équipements emblématiques	Église Saint-André Orgue	-> dans un état déplorable			
Les attractions	Des espaces existent	Ils ne sont pas aménagés. Insécurité + nuisances	Parking salle Napoléon – de l'espace Proximité de quartier	<-> à voir la propriété de l'espace ? il semblerait que le parking soit privé Pas de fronton à Mousserolles	
Les animations	Fronton place Patxa	Pas d'animation ou d'équipements permettant de se retrouver (manque d'équipements) -> Manque des animations pour occuper cet espace et le rendre familial	Des espaces existent pour placer mini-terrains comme derrière la prison à Saint-Esprit	Jeunesse isolée non accompagnée - prévention Manque d'activités, animations hors bars	
Les commerces		Pas de commerce au Prissé			
Les emplois	Emplois de service – gros employeurs (Belharra, Cam de Prats, Hôpital) Restaurations, lycées, faculté, musées, artisans (priorité accélération de l'accessibilité pas de porte)	Il n'y a plus de boulangerie au Petit-Bayonne	Espace de développement économique dans les futurs nouveaux quartiers		

Annexe 5 – Présentation projetée

RÉUNION PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIERS « ENTRE NIVE ET ADOUR »

Lundi 29 janvier 2024



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Ordre du jour

Réalisation d'un état des lieux
du territoire du Conseil de quartiers

1/ Introduction

Une feuille de route élaborée en 6 étapes et 4 réunions

Réunion plénière
Janvier

① **Réalisation d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers** selon les thèmes du vivre ensemble et du lien social, des enjeux de la transition écologique et énergétique et l'identité des quartiers en définissant les atouts et les faiblesses.

Réunion plénière
Février

② A partir de cet état des lieux, **identification de propositions d'axes de travail et premières priorisations.**

Réunion plénière
Mars

③ **Rencontre entre les anciens et les nouveaux Conseils de quartiers** – Présentation des feuilles de route du mandat 2021-2023.

Mars/Avril

④ Analyse des propositions d'axes de travail par les services de la Ville.

Réunion plénière
Mai/Juin

⑤ **Présentation de l'analyse de faisabilité des propositions et priorisation finale des axes de travail de la feuille de route** selon le degré d'intérêt général, des enjeux de la transition écologique et de la gestion de la temporalité. **Cadrage à 5 axes maximum par quartier** (pour assurer la faisabilité opérationnelle des nouveaux axes de travail et finaliser la mise en œuvre des axes du premier mandat).

Juillet

⑥ **Vote de la feuille de route en Conseil municipal et publication.**

2 / Réalisation d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers

Les questions posées

- Comment **ressentez-vous** le **territoire** de votre Conseil de quartiers ?
- Comment vous le **percevez** ?
- Comment vous le **vivez** ?
- Comment vous le **projetez** ?

A travers les trois thèmes

- Le vivre **ensemble** et le **lien social**
- Les enjeux de la **transition** écologique et énergétique
- L'**identité** des quartiers

Pour un travail collectif

- Des outils pour contribuer : un **tableau guide**, des cartes...
- Des échanges pour construire un **constat partagé**
- Des **restitutions** thématiques en vue de la prochaine étape

DÉFINITION DE LA FEUILLE DE ROUTE DU CONSEIL DE QUARTIERS - ÉTAPE 1 (JANVIER) : ÉTAT DES LIEUX - TABLE 1 : LE VIVRE ENSEMBLE ET LE LIEN SOCIAL

TABLE 1	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ÉTAPE 2 (FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
	Atouts du territoire du Conseil de quartiers	Contraintes du territoire du Conseil de quartiers	Potentialités du territoire du Conseil de quartiers	Vulnérabilités du territoire du Conseil de quartiers	Quels objectifs pour répondre à quels enjeux ?
Les espaces publics, les lieux de rencontre					
Les commerces et services, les lieux d'échanges					
Les équipements publics (jeux, écoles, sport, culture...)					
La vie culturelle					
La vie associative					
La place des enfants, des jeunes, des adultes, des retraités					
La place des femmes et des hommes					
La place des personnes présentant un handicap physique ou cognitif					
La place des animaux domestiques					
Les animations					
La solidarité					
...					

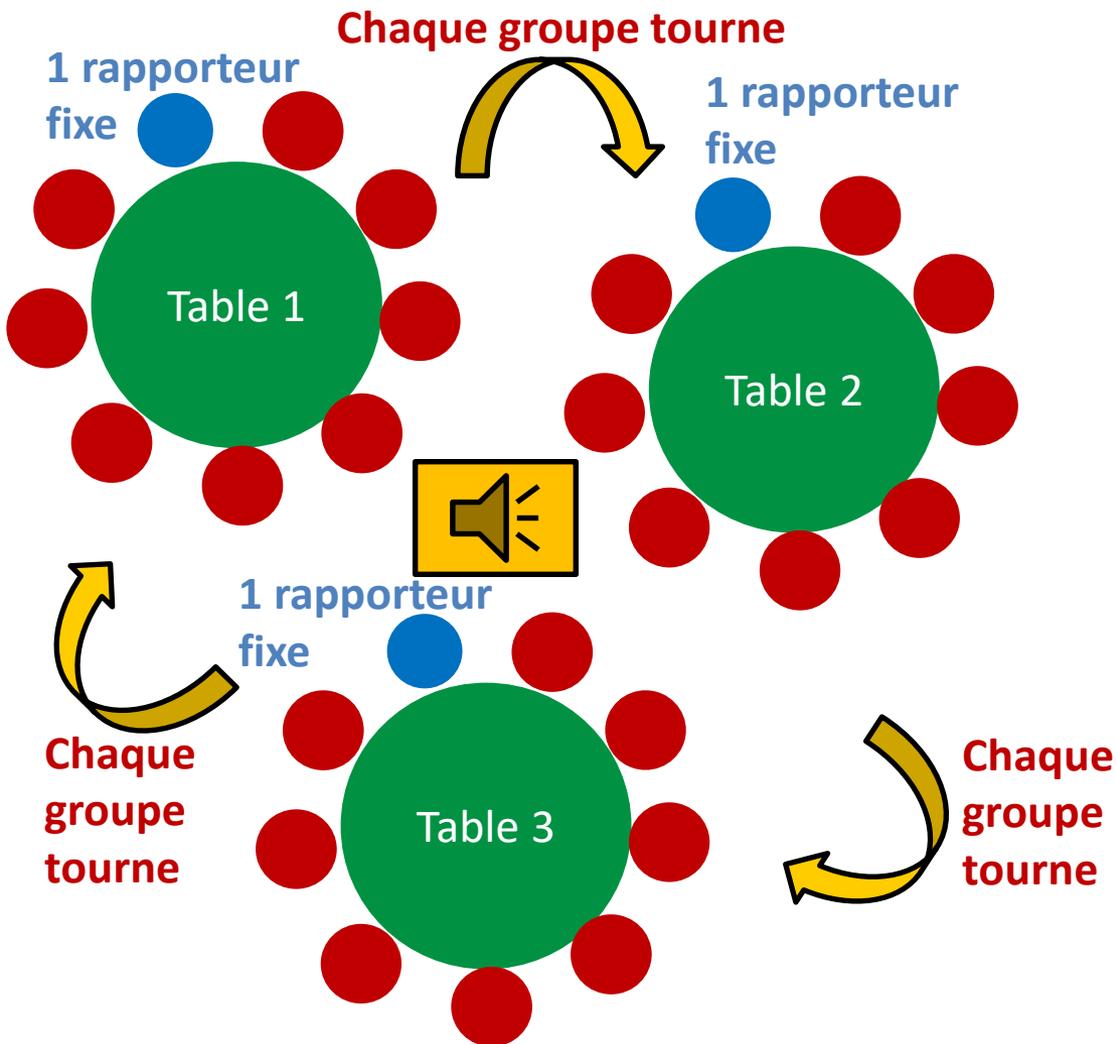
DÉFINITION DE LA FEUILLE DE ROUTE DU CONSEIL DE QUARTIERS - ÉTAPE 1 (JANVIER) : ÉTAT DES LIEUX - TABLE 2 : LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

TABLE 2	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ÉTAPE 2 (FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
	Atouts du territoire du Conseil de quartiers	Contraintes du territoire du Conseil de quartiers	Potentialités du territoire du Conseil de quartiers	Vulnérabilités du territoire du Conseil de quartiers	
La nature en ville					
La biodiversité urbaine					
L'éclairage (public)					
Les déplacements (piétons, trottinettes, cycles, deux roues, voitures)					
Le stationnement (cycles, deux roues, voitures)					
Les transports (urbains)					
Les logements (performance énergétique)					
Les évolutions urbaines					
...					

DÉFINITION DE LA FEUILLE DE ROUTE DU CONSEIL DE QUARTIERS - ÉTAPE 1 (JANVIER) : ÉTAT DES LIEUX - TABLE 3 – L'IDENTITÉ DES QUARTIERS

TABLE 3	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ÉTAPE 2 (FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
L'identité des quartiers	Atouts du territoire du Conseil de quartiers	Contraintes du territoire du Conseil de quartiers	Potentialités pour le territoire du Conseil de quartiers	Vulnérabilités pour le territoire du Conseil de quartiers	Quels objectifs pour répondre à quels enjeux ?
Les caractéristiques géographiques (topographie, hydrographie, infrastructures)					
L'histoire					
La population					
Le patrimoine architectural					
Le patrimoine naturel et paysager					
Les monuments ou équipements emblématiques					
Les attractions					
Les animations					
Les commerces					
Les emplois					
...					

Travail en tables rondes



1h45 de contributions collectives
35 min par table
3 thèmes traités

45 min de restitutions par les rapporteurs au collectif
15 min par thème
3 constats partagés

Restitution – **Table 1**

Le vivre ensemble et le lien social

Restitution – Table 2

Les enjeux de la transition écologique et énergétique

Restitution – **Table 3**

L'identité des quartiers

3 / Conclusion

Une feuille de route élaborée en 6 étapes et 4 réunions

Réunion plénière
Janvier

① **Réalisation d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers** selon les thèmes du vivre ensemble et du lien social, des enjeux de la transition écologique et énergétique et l'identité des quartiers en définissant les atouts et les faiblesses.

Réunion plénière
Février

② A partir de cet état des lieux, **identification de propositions d'axes de travail et premières priorisations.**

Réunion plénière
Mars

③ **Rencontre entre les anciens et les nouveaux Conseils de quartiers** – Présentation des feuilles de route du mandat 2021-2023.

Mars/Avril

④ Analyse des propositions d'axes de travail par les services de la Ville.

Réunion plénière
Mai/Juin

⑤ **Présentation de l'analyse de faisabilité des propositions et priorisation finale des axes de travail de la feuille de route** selon le degré d'intérêt général, des enjeux de la transition écologique et de la gestion de la temporalité. **Cadrage à 5 axes maximum par quartier** (pour assurer la faisabilité opérationnelle des nouveaux axes de travail et finaliser la mise en œuvre des axes du premier mandat).

Juillet

⑥ **Vote de la feuille de route en Conseil municipal et publication.**

Rappel des prochains RDV

- Réunion du Bureau : le **20/02/24**
- Réunion plénière du Conseil de quartiers : le **26/02/24**

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE